

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 3

Résolutions adoptées à la 0205^e séance
tenue le 13 janvier 2026

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 février 2026

E-0205-4.1 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AUX RÉSIDENCES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL | AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES
2026-A0016-0205^e-622

Le Comité exécutif, conformément au document **2026-A0016-0205^e-622** déposé aux archives, autorise :

- la Direction approvisionnement et gestion contractuelle, au bénéfice des Services auxiliaires – Résidences, à procéder à un appel d'offres public pour le contrat initial des services d'entretien ménager aux immeubles des Résidences de l'Université de Montréal d'une durée de deux (2) ans, et assorti de trois options de prolongation du contrat d'une (1) année chacune. La dépense totale du contrat d'une durée potentielle de cinq (5) années ne doit pas excéder le montant total maximal de 6 360 420 \$ (avant taxes), incluant la contingence de 15 % ;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer pour et au nom de l'Université de Montréal, tous les documents nécessaires à l'octroi et à la réalisation du contrat pour services d'entretien ménager aux immeubles des Résidences de l'Université de Montréal, ainsi que des amendements, s'il y a lieu, relativement aux options de prolongation, et tout autre document requis pour donner effet à la présente, après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques et de la gestion des risques, lorsque requis, requis en vertu du *Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal* (no 10.6).

E-0205-4.2 ÉNONCÉ DE POLITIQUE DE PLACEMENT DU FONDS DE DOTATION | MODIFICATION
2026-A0016-0205^e-628

Le Comité exécutif, conformément au document **2026-A0016-0205^e-628** et son **annexe** déposés aux archives, approuve :

- l'ajout suivant à la section 5.1 e) de l'Énoncé de politique de placement du Fonds de dotation :
 - « Ces produits dérivés ne peuvent être utilisés que pour réduire les risques financiers, comme ceux liés aux taux d'intérêt, aux devises, ou tout autre risque financier, » ;
- le remplacement de la section 5.2 de l'Énoncé par le texte suivant :

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 3

Résolutions adoptées à la 0205^e séance
tenue le 13 janvier 2026

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 février 2026

- « *Aucun emprunt n'est permis aux fins de la gestion du Fonds et aucun solde débiteur ne peut être créé.* »

E-0205-4.3 CHAIRES COURTOIS EN SCIENCES NATURELLES ET FORMELLES - SÉRIE
DISTINCTION | CRÉATION ET ADOPTION DES STATUTS
2026-A0016-0205^e-625

Le Comité exécutif, conformément au document **2026-A0016-0205^e-625** et son **annexe** déposés aux archives :

- approuve la création des Chaires Courtois en sciences naturelles et formelles - Série Distinction;
- adopte les statuts des Chaires Courtois en sciences naturelles et formelles - Série Distinction.

E-0205-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS
2026-A0016-0205^e-620

Le Comité exécutif prend acte des nominations et des renouvellements des professeur(e)s dont les noms paraissent au document **2026-A0016-0205^e-620** déposé aux archives.

E-0205-5.2 ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE - COMITÉ CHARGÉ DE L'ÉTUDE DES DOSSIERS DE
RENOUVELLEMENT DE MANDAT ET DE LA PROMOTION DES
PROFESSEUR.E.S DES DÉPARTEMENTS RATTACHÉS AU COMITÉ EXÉCUTIF
– NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE
2026-A0016-0205^e-630

Le Comité exécutif nomme **Johanne Higgins**, professeure titulaire à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine, à titre de membre au Comité chargé de l'étude des dossiers de renouvellement de mandat et de la promotion des professeur.e.s de l'École d'optométrie, et ce, pour un mandat débutant le 14 janvier 2026 et se terminant le 31 mai 2027, conformément au document **2026-A0016-0205^e-630** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 3

Résolutions adoptées à la 0205^e séance
tenue le 13 janvier 2026

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 10 février 2026

E-0205-5.3 COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE CLINIQUE (CERC) - NOMINATION
2026-A0016-0205^e-631

Le Comité exécutif, conformément au document **2026-A0016-0205^e-631** et son **annexe** déposés aux archives, nomme **Philippe Parent**, à titre de membre étudiant au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC), et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 13 janvier 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

E-0205-5.4 CHAIRE MERCK CANADA EN PHARMACOLOGIE ET PHYSIOLOGIE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DE TITULAIRE
2026-A0016-0205^e-632

Le Comité exécutif, conformément au document **2026-A0016-0205^e-632** et son **annexe** déposés aux archives, nomme **Nicolas Cermakian**, professeur titulaire au Département de pharmacologie et physiologie de la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire Merck Canada en pharmacologie et physiologie de l'Université de Montréal, pour la durée de son premier mandat à titre de directeur du Département de pharmacologie et physiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 mai 2030.

E-0205-5.5 OCTROI DE GRADES
2026-A0016-0205^e-624 à 624.2

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de Polytechnique Montréal, conformément aux documents **2026-A0016-0205^e-624** à **2026-A0016-0205^e-624.2** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot